

Discours des vœux - 30 janvier 2019

Mesdames, Messieurs, Chers Amis, Bonsoir,

Merci à la commune de Beaurepaire, à son maire Philippe Mignot, son conseil municipal et ses services d'accueillir les 1^{ers} vœux de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône. Beaurepaire, un site important du territoire, terre agricole et industrielle, un lieu qui montre bien notre volonté partagée de bâtir un territoire sans pôle dominant, où chaque commune a sa place. Le pays roussillonnais et le territoire de Beaurepaire ont leur propre histoire. Ils se sont développés au fil des évolutions imposées par le législateur et des choix volontaires de leurs conseils communautaires. Notre fusion n'était pas inscrite dans le marbre originel des schémas départementaux de coopération intercommunale. Nous avons pris le temps d'y réfléchir, pratiquement depuis le début de ce mandat électif.

Près de 3 ans de réunions sous des formats différents : groupes de travail thématiques, comités de pilotage, conseils communautaires ou rencontres avec les conseils municipaux... Une longue période de fiançailles où chaque territoire découvre de plus en plus l'autre, où la complicité et la convivialité président les réunions de travail.

Au fil du temps, le projet de fusion est devenu une évidence. Une évidence plébiscitée par 35 des 37 communes. 523 élus municipaux ont participé aux votes de leurs conseils municipaux : 452 pour - 37 contre - 34 abstentions. Un choix validé à l'unanimité de la commission départementale de coopération intercommunale et par Monsieur le Préfet de l'Isère.

Le 1^{er} janvier 2019, la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône succède aux communautés de communes du pays roussillonnais et du territoire de Beaurepaire. Dès le 2 janvier, plusieurs agents de la CCTB prennent leurs fonctions dans leurs nouveaux locaux de Saint Maurice l'Exil. L'implication des agents des 2 intercommunalités, tout au long de ces dernières années, a été exemplaire. Je leur adresse tous mes remerciements pour leur professionnalisme et leur comportement dans une période qui peut susciter légitimement craintes et interrogations. Nous veillerons bien évidemment, dans toute la mesure du possible, à ce que l'ensemble des personnels trouve sa place dans une organisation des services qui, sans être intégralement bouleversée, est bien évidemment modifiée. Christian Nucci a assumé la présidence communautaire les premiers jours de l'année au titre de sa grande expérience qui accompagne le fil du temps et l'âge. Il m'a battu de quelques mois ! Vous savez tous comme moi la part importante qu'il a pris dans le succès de la fusion et nous pouvons tous l'en remercier.

Le 7 janvier dernier, vous m'avez fait l'honneur, chers collègues, de m'élire à la présidence de notre intercommunalité. Je vous remercie de votre confiance. Notre mandat sera court, il n'en sera pas moins important. Il est coutume de dire lors des grandes élections que les 100 premiers jours sont décisifs. Soyons certains que la formule n'a rien à voir avec l'issue malheureuse de la dernière épopée napoléonienne ! Nous avons donc du temps, nous aurons 4 à 5 centaines de jours et nous avons le devoir collectif de réussir la mise en place de notre intercommunalité avant l'instauration de la nouvelle assemblée qui sera issue des élections municipales de 2020. Pour réussir, il faut être d'accord sur l'essentiel en dépassant d'éventuels et inutiles clivages politiques. Ce que nous avons toujours réussi à faire.

* Nous avons réussi notre projet de fusion parce que nous avons su rassembler, porter un projet commun. Ce mode de fonctionnement doit perdurer. Je veillerai à ce que travail et collectif aillent ensemble. Nous avons pris l'habitude au niveau de l'exécutif communautaire de tenir le rythme d'une

réunion hebdomadaire entre les Bureaux, conseils communautaires, comités de pilotage. En 2019, nous conserverons cette intensité de travail, bien appliquée au cours de ce mois de janvier.

* Notre intercommunalité ne se bâtera pas au détriment de ses communes. Bien loin d'en faire des coquilles vides, elle doit au contraire veiller à préserver leur vitalité et l'irremplaçable contact direct avec les habitants qu'elles seules peuvent assumer au 1^{er} rang. Nous avons tous tenu à ce que chaque commune soit représentée au Bureau communautaire et puisse faire entendre sa voix. Cela est rendu possible par le fait que nous n'avons pas la taille XXL des grandes intercommunalités qui doivent inventer de nouveaux modes de gouvernance pour permettre une réelle expression de chacun. On peut d'ailleurs se féliciter qu'au plus haut niveau de l'Etat, on commence à émettre des doutes sur le bien-fondé de créer des intercommunalités toujours plus grandes, donc toujours plus éloignées des citoyens. Au cours des dizaines de réunions du comité de pilotage de la fusion, bâti sur le même modèle que notre Bureau communautaire, nous avons pu vérifier qu'un exécutif de 40 membres est viable et positif.

* Il est de bon ton de critiquer le mille-feuille territorial. Il est facile de tenir des propos démagogiques et simplistes n'ayant pour seul argument que d'hypothétiques économies budgétaires en omettant le fondement et la richesse de l'organisation territoriale française. Pourtant, peut-on raisonnablement aujourd'hui nier l'intérêt technique et financier du couple commune-intercommunalité lorsque l'intercommunalité veille à préserver les identités communales. Parmi nous tous élus locaux, qui peut raisonnablement mettre en cause l'importance des départements et des régions. De nombreux projets ne pourraient aboutir sans une action concertée étroite du premier échelon local, du département, de la région menée sous des formes variées : conférences territoriales ; contrats ambition région ; schémas régionaux de développement économique ou des transports ; syndicat mixte de la ZIP, etc. La liste pourrait être longue. Elle nous montre en tous cas que la structure territoriale de notre pays sait tout à la fois être imaginative et efficace.

Les territoires ne se bâtissent pas contre l'Etat. Au-delà de ses missions régaliennes, l'Etat tient un rôle essentiel dans l'aménagement de notre territoire et l'aboutissement de nos projets par les aides nationales (DETR, FSIL...) ou des dispositifs spécifiques notamment le contrat de ruralité. Les parlementaires nationaux sont les représentants de la nation comme leur nom l'indique mais il est tout aussi important qu'ils soient au plus proche des citoyens, des territoires. Nous avons besoin d'eux, députés et sénateurs, non pas pour des motifs clientélistes, mais pour contribuer à l'élaboration des réponses législatives qui doivent être apportées aux problèmes que nos citoyens vivent au quotidien.

La vie d'une intercommunalité, bien loin d'être isolée, est une source d'échanges constants, enrichissants avec tous les niveaux institutionnels de notre pays. Nous veillerons collectivement à aller toujours plus loin dans nos politiques partenariales.

* Notre communauté de communes s'appelle « Entre Bièvre et Rhône », une proposition de Jocelyn Pras, 1^{er} adjoint au maire de Jarcieu lors du précédent mandat et régisseur de Travail et Culture. Un signe précurseur de l'union de nos 2 territoires. Merci à Jocelyn ! Il n'est pas simple de trouver une identité constituée d'un ou 2 mots. On a cherché. On n'a pas trouvé ! Mais après tout, n'est-ce pas aussi bien d'être un trait d'union entre des territoires ! Nos politiques sont forcément interdépendantes avec celles des territoires voisins que ce soit dans le sillon rhodanien nord - sud ou dans l'axe est-ouest du massif central aux Alpes. Le travail que nous allons poursuivre dans le SCOT des Rives du Rhône au sein duquel nous occupons une place centrale ne nous interdit nullement de développer nos échanges avec la Bièvre, bien au contraire. La mise en place réussie du SIRRA, en charge de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, en constitue l'exemple le plus récent.

* Une intercommunalité c'est un territoire. Il implique que nous puissions contribuer au renforcement d'un sentiment naturel d'appartenance à ce territoire. Cela passe obligatoirement par la mise en place de politiques identiques sur l'ensemble des thématiques à l'échelle du territoire de EBER dans lesquelles la totalité des habitants pourra s'y retrouver. Quelques années, sûrement une bonne partie du mandat prochain, seront nécessaires pour atteindre cet objectif que ce soit dans les domaines de la petite enfance, de la voirie, des déchets ménagers, etc.

Nous menons un travail toujours plus intense pour l'aménagement du territoire. En 2019, nous dessinons les territoires de 2030 - 2040. Philippe Genty connaît bien les enjeux essentiels des débats que nous

tenons au sein du SCOT des Rives du Rhône en matière d'économie, d'habitat, d'environnement, ou au sein du SAARRA.

Son domaine d'action sera élargi et encore plus opérationnel avec le PLU intercommunal. Bien évidemment nous n'attendons pas le délai de 5 ans pour œuvrer sur ce dossier d'importance sur lequel chaque commune sera étroitement associée.

* Le débat, la démocratie la plus directe ou la mieux représentative possible, est au cœur de l'actualité. Les intercommunalités restent des structures encore trop imparfaitement connues de nos concitoyens. Nous avons à travailler sur nos modes de communication. Certes, nous communiquons par le papier ou par Internet, multiplions les échanges avec le monde économique ou culturel. Certes la procédure de création d'un conseil local de développement sera engagée dès 2019. Certes nous sommes de plus en plus présents sur les réseaux sociaux. Mais il nous faut passer à la vitesse supérieure, une tâche ardue pour notre commission communication qui nécessitera, j'en suis certain, plus qu'un étroit partenariat avec les communes, idéalement placées pour porter au plus près du terrain et relayer les débats communautaires. Un beau challenge pour un nouveau Vice-Président Claude Lhermet qui saura mettre toute sa fougue dans cette mission.

* Le pouvoir d'achat constitue le thème majeur du grand débat national. Cela s'appuie forcément sur une économie forte, diversifiée. Cela passe pour nous par le développement de la zone industrialoportuaire de Salaise/Sablons, pour laquelle je salue une nouvelle fois la forte action du Département et de la Région. Cela passe par une politique ambitieuse de reconquête des friches économiques au 1^{er} rang desquelles on trouve la friche Pichon. Cela passe par une politique commerciale équilibrée permettant d'encourager le retour, le maintien ou le développement des commerces de proximité. Cela passe par une agriculture mettant en avant produits de qualité et circuits courts ; dans ce dernier cadre, nous appuierons fortement les actions du pôle agroalimentaire départemental. Cela passe par une politique touristique adaptée aux caractéristiques de notre territoire avec la volonté de faire découvrir à nos habitants les richesses trop souvent méconnues de leur propre pays. Cela passe par une politique d'insertion par l'emploi plus ambitieuse pouvant s'appuyer sur la diversité de notre grand bassin de vie. Autant de dossiers biens connus par Gilles Vial, Régis Vialatte, Christian Nucci.

* Notre territoire est souvent montré du doigt pour ses insuffisances environnementales. Trop souvent, on oppose industrie et environnement. Je tiens au contraire à saluer l'importance de l'effort de la majorité de nos industriels, et plus spécialement d'Osiris, qui ont parfaitement conscience des enjeux environnementaux. Je peux également, au nom de l'ensemble des élus du comité syndical d'INSPIRA, vous assurer de l'attention que nous porterons à la qualité des projets industriels qui seront retenus. Ces questions auront toute leur place dans l'élaboration de notre plan climat air énergie territorial que Luc Satre maîtrise bien. A un niveau plus modeste mais pourtant sensible, la question du traitement des déchets ménagers n'est pas un sujet simple. Dès 2019, nous aurons à travailler sur le mode de gestion qui sera appliqué sur l'ensemble de EBER au terme d'un délai le plus court possible avec plusieurs grands principes : faire payer le coût réel du service par l'utilisateur, séparer les flux déchets des particuliers et des entreprises ; revoir le réseau de déchetteries modernisées et mieux contrôlées.

* Notre communauté de communes n'étant pas reconnue pour ses grands crus viticoles, nous avons concentré l'essentiel de nos efforts sur l'eau. Les élus communautaires deviennent peu à peu des spécialistes de l'eau : rivières, eau potable, eaux usées, eaux pluviales.

Au 1^{er} janvier 2020, la communauté de communes aura ainsi en charge la responsabilité du grand cycle de l'eau dans tous ses éléments, confiée à Philippe Mignot, un bon connaisseur de la thématique. Il pourra compter sur la maîtrise de ces dossiers par les élus et techniciens qui œuvrent ou œuvraient au sein du SIGEARPE, de Dolon-Varèze, du syndicat Beaurepaire - St Barthélémy, des syndicats de rivières.

* Elisabeth Tyrode aime traverser le territoire d'est en ouest pour rejoindre son lieu de travail puis le soir en sens inverse. Nous n'avons pas encore de ligne régulière Chalon - Roussillon. Une situation idéale pour réfléchir à l'évolution de nos transports collectifs qui ne porteront plus le nom de TPR. L'année 2019 sera importante dans la recherche de la nouvelle architecture de nos transports publics qui

devra mieux prendre en compte cet axe est - ouest. Ce sera également une année de préparation pour notre rentrée courant 2020 dans le réseau OURA de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Elisabeth devra rouler en tandem sur plusieurs dossiers avec Christian Monteyremard, un cycliste confirmé, en charge de la voirie communautaire. Plusieurs pistes d'actions majeures pour une des compétences historiques de la CCPR : la mise en place du même mode de gestion sur toutes les voiries communautaires et le classement en voirie communautaire des voiries communales de la CCTB pour les communes qui en feront la demande dans le cadre de la procédure classique des transferts de compétences. Les premières mesures opérationnelles de l'étude en cours sur les modes doux de déplacement. Nous espérons par ailleurs pouvoir débloquer la situation sur les travaux d'aménagement de la RN7 dans la traversée des zones commerciales du sud de l'agglomération roussillonnaise. Une nouvelle étude a été lancée par l'Etat. Formons le vœu que ce soit la dernière et qu'on débouche rapidement sur des programmes de travaux.

* Nos 2 anciens territoires ont une expérience confirmée dans la politique du logement. Le comité local de l'habitat de l'agglomération roussillonnaise fut le premier du département de l'Isère. Nous consacrons aujourd'hui des moyens financiers conséquents qui, j'en suis sûr, ne seront pas remis en cause, pour la construction ou la réhabilitation de logements publics ou privés. Il convient de souligner la qualité du partenariat construit avec l'ensemble des bailleurs sociaux, qui doivent jongler avec des cadres réglementaires et financiers pas toujours faciles pour monter leurs opérations.

L'expérience de Roberte Di Bin lui sera particulièrement utile pour piloter l'élaboration du nouveau Programme local de l'Habitat et conforter les politiques que nous avons mises en place.

* Point fort des 2 intercommunalités : la culture avec une élue ayant une maîtrise parfaite du sujet : Isabelle Dugua.

Les dossiers à suivre sont tout aussi importants que diversifiés : unification de la pratique du Conservatoire du pays roussillonnais et de l'école Manu DiBango pour la prochaine rentrée scolaire ; construction des nouveaux locaux du conservatoire à Roussillon ; extension du réseau des médiathèques ; plan local d'éducation aux arts et à la culture ; programme de travaux sur le cinéma de Beaurepaire et aboutissement du Grand Rex au Péage de Roussillon ; poursuite de la réflexion sur l'espace multiculturel, etc.

* Beaucoup de travaux dans les locaux culturels qui seront suivis par Vincent Poncin en charge des équipements communautaires. Des chantiers parmi d'autres dont celui de l'extension du siège de EBER, nouvelle preuve de l'essor de notre intercommunalité.

* Gilles Bonneton a été un Vice-Président heureux lors de l'inauguration du stade d'athlétisme Frédéric Mistral : un équipement de qualité, une réalisation très bien soutenue financièrement par de nombreux partenaires, qui devrait recevoir une homologation non pas régionale mais nationale. Son expérience, son passé d'ancien sportif ne lui seront pas de trop pour animer la réflexion sur un meilleur maillage du territoire en équipement sportifs, sur les évolutions possibles de la politique sportive communautaire, en veillant à ne pas casser le dynamisme apporté par les politiques communales.

* Avec un aussi joli prénom, Angéline Apprieux était prédestinée pour traiter de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse. Parmi sa feuille de route, un dossier majeur : s'appuyer sur la réussite de la CCTB pour mettre en place une politique communautaire de la petite enfance unifiée sur la totalité de notre territoire.

* Marie-Hélène Vincent reste sur des sujets qu'elle connaît bien avec les affaires sociales, la santé, le CISP, la politique de la ville, des thématiques sur lesquelles notre territoire devra s'investir de plus en plus fortement en tirant notamment les conclusions du plan local de santé.

Si vous m'avez bien suivi, nous comptons 15 vice-présidents. De quoi faire une équipe de rugby. Avec un peu d'imagination, on peut trouver une place à chacun y compris en 1^{ère} ligne ; et si vous n'y voyez pas d'objection, je me réserve la place d'entraîneur. Au-delà de la métaphore, facile dans cette commune de rugby dont le club évoluait aux portes du plus haut niveau national, il n'y a pas si longtemps, je

voudrai insister sur les valeurs de ce sport collectif : l'esprit de corps ; la détermination ; la volonté d'aller de l'avant. La 3^{ème} mi-temps ce sera après mon intervention. Ce qui est vrai en sport est vrai dans la vie.

Je suis convaincu de l'implication individuelle de chacun à son poste de responsabilité pour faire avancer ses dossiers, pour faire vivre sa commission, pour nourrir les débats qui permettront à l'assemblée communautaire de prendre les bonnes décisions en toute connaissance de cause.

Je suis convaincu de la qualité des forces vives de notre territoire que ce soit au sein du monde économique, du mouvement associatif, de nos administrations nationales ou locales.

Dans ce qui sera ma dernière année complète de mandat électif, je peux vous assurer de ma totale détermination à réussir cette année qui ne sera pas qu'une période de transition. 2019 sera une année d'avancées, d'actions et de projets pour Entre Bièvre et Rhône.

Le 24 janvier 2018, lors des derniers vœux de la CCPR, Gilles Vial, qui me suppléait pour cause de problème de voix, concluait mon intervention par ces mots : « Que ces vœux 2018 soient les derniers de la communauté de communes du pays roussillonnais et que début 2019 nous fêtions tous ensemble la naissance de la nouvelle communauté de communes fruit de l'union des communautés de communes du pays roussillonnais et du territoire de Beaurepaire ».

Les vœux sont devenus réalité !

A nous tous ensemble d'écrire le début de l'histoire de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.

Bonne année 2019.